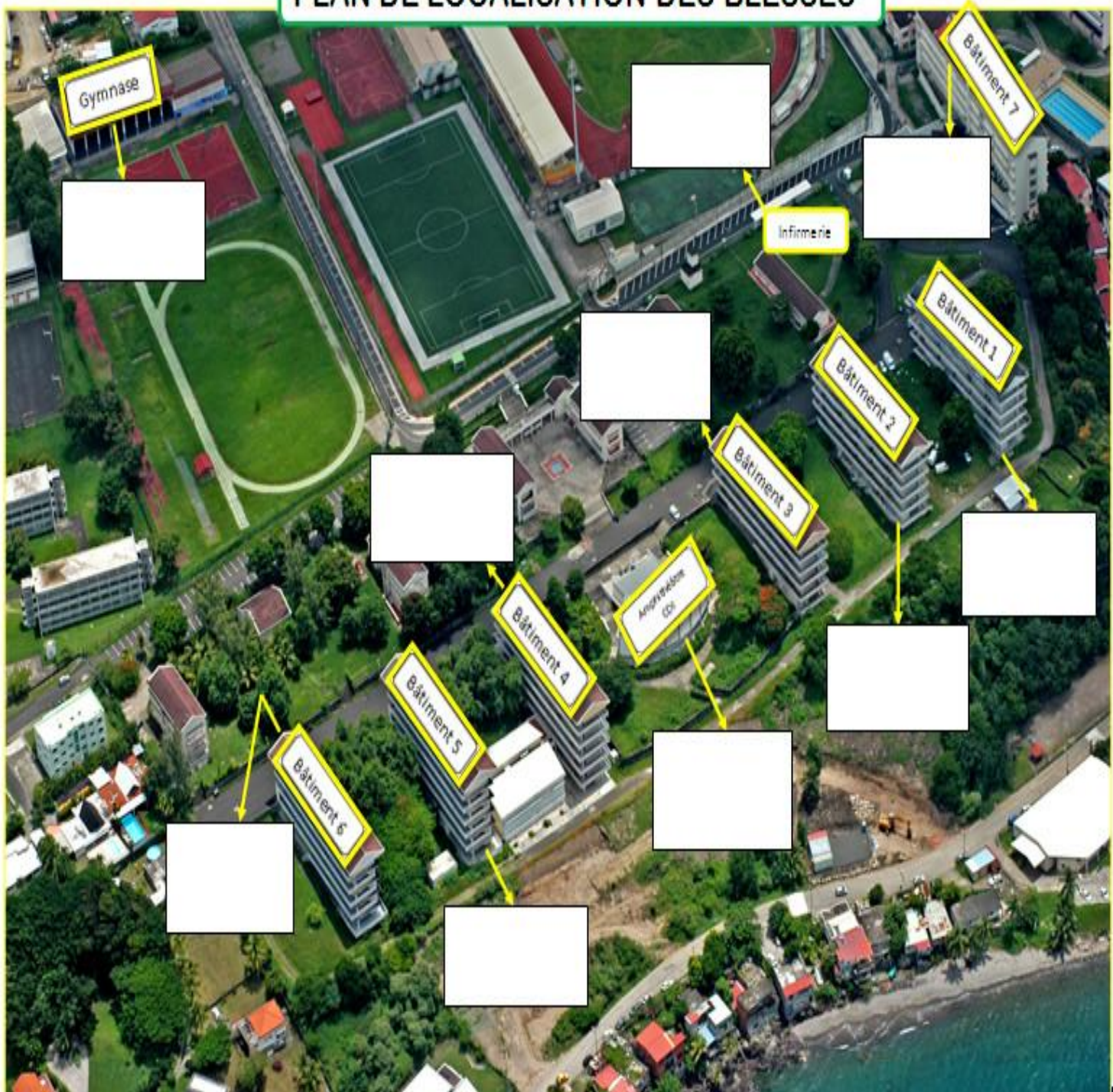


PLAN DE LOCALISATION DES BLESSÉS



Actions du Proviseur

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le **gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.**



M. ALGER.
Responsable de
la cellule de crise

Responsable de
la
communication
interne et externe

Assistants de
communication

Mme ARNAULD

Mme SAPEL

Mme POULIN

Responsable de la communication interne et externe :
M. Le Proviseur et, en cas d'indisponibilité, Mme et
M. les proviseurs adjoints.

1. **Suit en continu** les opérations d'évacuation et de premiers secours.
2. **Etablit** avec les différents responsables :
 - a. **Un bilan humain** (personnes évacuées, blessées, choquées, bloquées, etc.)
 - b. **Un bilan Logistique :**
 - i. État du bâti (escaliers, salles de cours, portes),
 - ii. État des voies d'accès
 - iii. Etat des fluides (électricité, eau, etc.)
 - c. **Un diagnostic stratégique** de l'établissement (poursuite des cours, fermeture de l'établissement, etc.).
3. **Prend et communique les décisions** stratégiques en interne.
4. **Fait la synthèse** avec le Proviseur du lycée Schœlcher
5. **Communique vers l'extérieur** (Presse, Rectorat, Préfecture, CTM, Parents d'élèves).

Actions des responsables de l'accueil

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.



**M. et Mme
DIVRON**

**Ainsi que les
agents de sécurité**

1. **Se met à la disposition du chef d'établissement**, ou de ses adjoints, du chef du service sécurité ou du chef de service incendie et s'interdit de communiquer avec l'extérieur (Presse, parents, etc.), car « domaine réservé du chef d'établissement ».
2. Et avec l'accord du chef d'établissement ou de son délégué, **ferme l'accès du lycée** et interdit temporairement l'entrée du lycée aux personnes extérieures, en attendant la décision du chef d'établissement.
3. **Alerte les pompiers au 18** en accord avec le chef d'établissement.
4. **Alerte tout membre disponible de la cellule de crise** sur la survenance d'un événement insolite ou l'arrivée des secours et, leur ouvre le portail approprié.
5. **Attend les instructions** du chef d'établissement en suivant l'évolution de la situation.

Actions de la cellule d'écoute

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le **gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.**



Mme DUBOYER.

**Responsable de la
cellule d'écoute**

Autres membres :

Mme POTIRON

Mme LITTRE

Mme SUFRIN

Mme SEVERE

M. PAULMIN

M. EUGENE

**Autres Personnels
de**

Vie scolaire

Pré et Post bac

- 1. Organise la prise en charge des personnes choquées**
 - a. Récupère la liste des personnes choquées au PC de crise (vie scolaire ou modulaire)
 - b. Se procure la liste des personnes choquées directement sur les zones de regroupement (Voir Plan de localisation des blessés)
- 2. Reçoit dans une salle appropriée les personnes choquées** afin de les écouter pour mieux les accompagner
- 3. Prend en charge** avec les autres membres, les personnes concernées.
- 4. Attend les instructions** du chef d'établissement en suivant l'évolution de la situation.

Actions du responsable de l'évacuation

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le **gilet signalétique** et respecter la procédure d'évacuation.



M. KALALA.

Animateur
Cellule de crise

Responsable de
l'évacuation

Autres membres

M. MARTIAL

M. GIROUX

1. **Se rend rapidement sur les lieux**
2. **S'assure de la présence un responsable de zone** de regroupement ou le désigne le cas échéant
3. **Vérifie que l'évacuation se poursuit** dans des conditions optimales
4. **Se rend au PC de crise** (Vie scolaire ou modulaire) pour recevoir les comptes rendus des responsables des Zones
5. **Informe le Responsable des 1ers secours** sur l'état des blessés en remplissant le Plan de localisation des blessés (salle, étage, bâtiment, zone de regroupement, etc.)
6. **Rend compte de la situation au chef d'établissement** et à la cellule de crise
7. **Transmet**, après décision du chef d'établissement, l'ordre de réintégrer les salles de cours ou d'attendre de nouvelles instructions
8. **Attend les instructions du chef d'établissement** en suivant l'évolution de la situation.

Actions des professeurs et élèves référents

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.



**ACTIONS des
PROFESSEURS et
ELEVES
REFERENTS**

**Commissions CESC
Risques majeurs et
1ers secours**

**Assistants de
Prévention**

M. RUBINEL

M. BONARD

1. **Se rendent immédiatement** sur les différentes zones de regroupement
2. **Remplissent la grille** d'observation prévue à cet effet
3. **Aident** les responsables de zone à regrouper les élèves et à réaliser le bilan post-évacuation
4. **Informent** en temps réel le Responsable de l'évacuation sur l'évolution de la situation.
5. **Rédigent** l'ensemble des observations faites à cette occasion et rendent compte à la cellule de crise.
6. **Attendent** les instructions du chef d'établissement

Actions du chef de service sécurité

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.



M. PIRER.
Agent comptable
gestionnaire
Chef de service
sécurité

1. **Vérifie** que les sapeurs-pompiers ont été prévenus
2. **Se rend sur les lieux du sinistre** et reçoit le compte rendu de la situation (bilan humain et matériel).
3. **Coordonne les actions de sécurisation** des lieux en rapport avec le responsable logistique des bâtiments et le responsable de l'évacuation.
4. **Assure la liaison avec le directeur** des sapeurs-pompiers dès son arrivée et met, éventuellement son personnel à disposition.
5. **Informe le chef d'établissement** en temps réel sur l'évolution de la situation.
6. **Etablit un bilan matériel** pour la CTM et le transmet sous l'autorité du chef d'établissement.
7. **Se met à la disposition du chef** d'établissement en vue des décisions ultérieures

Actions du responsable des premiers secours

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le **gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.**



Mme LACHIRI.

Infirmière

**Responsable des
premiers secours**

Autres membres :

**Mme SOMAGLINO
Formatrice Académique**

Professeurs d'EPS

**Elèves des Commissions
Premiers secours et Risques
majeurs du CESC**

- 1. Reçoit** du responsable d'évacuation, **le plan de localisation des blessés**
- 2. Etablit la hiérarchie des secours** et des soins à délivrer
- 3. Fait la liaison** avec les pompiers
- 4. Propose son aide** pour renforcer l'action de la cellule d'écoute

Actions de la cellule logistique et séisme

Responsables : Mme Ramedace, Mrs. Cattez, Philiat, Nilor et Marie-Sainte

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.



**Cellule
logistique et
séisme**

- 1. Se rend immédiatement sur les lieux**
- 2. Recueille** si possible des informations sur le phénomène (nature et ampleur des dégâts occasionnés par le séisme...).
- 3. Etablit une évaluation sommaire** et significative de la situation matérielle du bâti ou des fluides.
- 4. En informe le Proviseur** ainsi que les Responsables des services Sécurité et Evacuation.
- 5. Rend compte des mesures prises** dès l'arrivée du chef du service Sécurité.
- 6. Se met à la disposition des secours publics** dès leur arrivée et **attend les instructions** du chef d'établissement.

7.

Actions des responsables de zone

Mme Zélée, M. Giroux, Mme Negouai, M. Paulmin, M. Eugène, Mme Sévère, M. Patole, Mme Yhuel, M. Bonard, M. Rubinel, M. Brunet, M. Langoz, M. Toussaint, Mme Suffrin, Mme Ramedace, M. Chérubin

Au déclenchement de l'alarme ou du séisme :

Revêtir le gilet signalétique et respecter la procédure d'évacuation.



Actions des responsables de zone

1. Mettent leur gilet jaune et se rendent sur leur Point de rassemblement.
2. S'assurent que toutes les personnes ont été évacuées et que chacun reste sur sa zone de regroupement.
3. Récupèrent les bilans d'évacuation de toute la zone de regroupement et transmettent la synthèse au PC de crise (Vie scolaire)
4. Etablissent un compte-rendu de l'évacuation au responsable d'évacuation via la vie scolaire.
5. Restent sur la zone de regroupement en attendant les instructions du chef d'établissement.

Délégation des missions en cas de séisme

